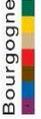




**Communiqué de presse**  
**Dijon, 6 janvier 2016**

Comité Régional du  
Tourisme Fluvial 



## **Signature du contrat de partenariat entre Voies Navigables de France et le Comité régional du tourisme fluvial Bourgogne Franche-Comté**

Voies Navigables de France et le Comité Régional du Tourisme Fluvial Bourgogne Franche-Comté ont le plaisir de vous convier à la signature du premier contrat de stratégie partagée qui se déroulera le 20 janvier à 10 heures dans les locaux de VNF sur le port de Dijon.

Ce document issu d'un important travail de définition des enjeux et des actions propres à l'amélioration des services proposés en faveur des professionnels de la voie d'eau, énumère pas moins de trente initiatives conjointes.

Très concrètement, elles ont pour cadre l'offre de service, la période d'ouverture du réseau, les conditions de navigation et de stationnement, la prise en charge aux écluses, l'accueil touristique et la valorisation du domaine public fluvial et de son patrimoine.

La grande Région Bourgogne Franche-Comté est irriguée par un important réseau de voies navigables qui sont autant d'opportunités de développement pour les territoires traversés.

Il s'agit d'un potentiel économique, social et environnemental de grande valeur et non délocalisable.

À titre d'illustration, les retombées économiques en Bourgogne ont été évaluées à plus de 45 millions d'euros.

La mise en œuvre des objectifs du contrat de partenariat doit permettre de consolider l'attractivité de la Bourgogne Franche-Comté comme destination majeure du tourisme fluvial européen.



---

## A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Établissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

### LES MISSIONS DE VNF

- Gérer, entretenir et exploiter 6 700 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, près de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen.
- Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF).
- Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes.
- Favoriser le report modal et les logistiques multimodales.
- Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages.
- Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.
- Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique.
- Encourager et développer la production d'énergies douces.
- Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.

### A PROPOS DU COMITE REGIONAL DU TOURISME FLUVIAL DE BOURGOGNE

L'association a pour but de rassembler tous les acteurs touristiques et économiques des voies d'eau de Bourgogne Franche-Comté en vue d'assurer :

- la promotion des voies navigables et des acteurs du tourisme fluvial de la région Bourgogne Franche-Comté tant en France qu'à l'étranger et par tous les moyens.
- la coordination, le développement et le fonctionnement des aménagements et des équipements des voies d'eau de la région.
- la représentation des acteurs du tourisme fluvial et la défense de leurs intérêts face aux institutions et organismes ayant en charge la réglementation en matière de tourisme fluvial.
- La stratégie de coordination de l'ensemble des offres touristiques liées ou périphériques à la voie d'eau.
- L'organisation de manifestations économiques servant aux développements, aménagements et le fonctionnement des dits aménagements, équipements des voies d'eau de la région Bourgogne Franche-Comté

---

#### Contacts presse

Comité Régional du Tourisme Fluvial  
Bourgogne Franche-Comté  
Monsieur Pierre PEYRET  
T. 06 80 40 84 42  
[presidentcrtbfc@orange.fr](mailto:presidentcrtbfc@orange.fr)

Voies Navigables de France  
Direction territoriale Centre-  
Bourgogne  
Monsieur Olivier GEROGES  
T. 06 08 76 67 43  
[olivier.georges@vnf.fr](mailto:olivier.georges@vnf.fr)